

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR PUBLICATION IMMÉDIATE**

Passage à l'horaire saisonnier ce 31 mai

Rivière-du-Loup, le 28 mai 2021 – La Ville de Rivière-du-Loup désire aviser les citoyens qu'à compter de ce lundi 31 mai, l'horaire saisonnier sera en vigueur jusqu'en octobre pour l'ensemble des bureaux administratifs de la Ville et de la cour municipale.

Celui-ci se traduit par une fermeture le vendredi après-midi, mais une ouverture prolongée les matins et après-midis du lundi au jeudi, sur appel ou rendez-vous. Ainsi, l'accessibilité aux services pour les citoyens demeurent inchangée.

Horaire saisonnier

31 mai au 8 octobre

Lundi au jeudi : 8 h - 12 h | 13 h - 16 h 45

Vendredi : 8 h - 12 h

Les heures d'ouverture régulières reprendront au retour de l'Action de grâce, soit à compter du mardi 12 octobre.

- 30 -

Source : Karine Plourde, conseillère
Service des communications
418 867-6611